



CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN

Plage de Poudrantaïs 56760 Pénestin

☎ 02 99 90 32 50

accueil@cnpenestin.com

www.cnpenestin.com

Facebook : ClubNautiquePenestin

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de façon exclusive entre l'association CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN, soit le CNP et toute personne effectuant un achat auprès du CNP.

1. A qui s'adressent nos stages ?

A toute personne, enfant, femme ou homme, âgée au minimum de 5 ans, sans limite d'âge supérieure.

Vous devez remplir trois conditions :

- être en bonne condition physique. Le stagiaire atteste être en conformité avec la nouvelle réglementation relative au certificat médical de non contre-indication de la pratique du sport et je dégage la direction du CNP de toute responsabilité en cas d'accident provoqué par la suite d'une éventuelle inaptitude physique ou médicale.
- accepter les conditions générales de vente ainsi que les règles de sécurité et de vie en collectivité définies par le CNP.

2. Licence Assurance

Il est obligatoire de s'acquitter du Passeport Voile ou une licence de la Fédération Française de Voile comprenant une assurance responsabilité civile. Une complémentaire, dont vous trouverez les informations sur votre licence, vous est proposée par la Fédération Française de Voile.

Les informations sont également disponibles sur le tableau d'affichage de l'accueil du CNP ou sur simple demande. Chaque licencié est libre d'entreprendre les démarches auprès de l'assureur de la FFV et atteste en signant ce bulletin d'inscription / validant sa commande en ligne en avoir été informé par le CNP.

3. Comment s'inscrire ?

- Par Internet : sur ce site, notre service en ligne est sécurisé et le règlement s'effectue par carte bancaire.
- Par courrier en nous retournant la demande d'inscription accompagnée de votre règlement

4. Attestation de natation / équipement des pratiquants

La pratique des activités de voile est subordonnée à la production d'une attestation de natation pour les mineurs.

En s'inscrivant, le représentant légal atteste que le stagiaire est apte à s'immerger et à nager au minimum 25 m.

Chaque stagiaire doit être équipé de chaussures fermées (OBLIGATOIRE), et d'une tenue adaptée à la météo (combinaison, coupe-vent, chapeau, lunettes avec cordon, crème solaire...). Le port du gilet de sauvetage fourni par le club est OBLIGATOIRE. Le CNP ne peut en aucun cas être tenu responsable de la dégradation ou de la perte de lunettes de vue ou d'appareil auditif.

5. Règles de vie en collectivité

Toute inscription à un stage au CNP entraîne l'acceptation et le respect des règles de vie en collectivité à savoir le respect des autres et du matériel, la solidarité, l'entraide...

Tout manquement à ces règles qui perturberait le bon fonctionnement ou la sécurité du stage et des stagiaires pourrait avoir des conséquences pouvant aller jusqu'à l'exclusion de(s) l'auteur(s) sans qu'aucun remboursement ne puisse être réclamé.

6. Modes de règlement

Pour les résidents de l'Union Européenne, paiement par :

- chèque à l'ordre du CNP, en précisant au dos vos noms et prénoms, (chèque joint à la demande d'inscription).
- Carte Bleue, Visa ou Mastercard (pour l'inscription en ligne, la Carte Bleue représente le seul moyen de paiement).
- Chèques Vacances – Un chèque du montant total est demandé en attente du paiement en ANCV pour confirmer le(s) stage(s)
- Espèces (Euros)

Pour les résidents hors Union Européenne :

- Cartes bancaires citées ci-dessus.
- Espèces (Euros)

7. Modification d'inscription

Toute demande de modification d'inscription (annulation ou changement) doit impérativement être confirmée par écrit au CNP avec photocopie du justificatif.

- par e-mail : accueil@cnpenestin.com
- par courrier : CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN – PLAGES DE POUDRANTAÏS – 56760 PENESTIN



CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN

Plage de Poudrantaïs 56760 Pénestin

☎ 02 99 90 32 50

accueil@cnpenestin.com

www.cnpenestin.com

Facebook : ClubNautiquePenestin

Toute demande de changement ou d'annulation doit nous être adressée par écrit.

Pour un changement, précisez impérativement une autre date de stage, faute de quoi nous considérerons ce changement comme une annulation. Aucune modification ou annulation ne sera prise par téléphone. La demande sera acceptée dans la limite des places disponibles.

Le CNP se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'inscription d'un stagiaire si celui-ci ne correspond pas aux conditions demandées, (âge, niveau,...)

8. Annulation

Le CNP se réserve le droit d'annuler un stage en cas d'insuffisance de stagiaires. Les participants en seront informés préalablement, sans aucune contrepartie. Ils seront remboursés des sommes versées (sauf s'ils acceptent de transférer le stage à une autre date ou sur un autre support). Si l'encadrement juge les conditions météorologiques trop défavorables, l'activité sera aménagée ou annulée.

9. Remboursements

Tout stage commencé est dû en intégralité. En cas de force majeure (maladie grave ou blessure), le CNP peut rembourser les séances restant à courir après une demande écrite accompagnée d'un justificatif (certificat médical) et d'un RIB. Le virement sera effectué dans un délai de 3 mois. Aucun remboursement ne sera accepté. En particulier, les arrivées tardives et les départs prématurés ne peuvent donner lieu à aucun remboursement, ni réduction. De même, des journées non naviguées en raison des conditions météo ou indépendantes de la volonté du CNP ne peuvent prétendre à remboursement.

10. Assurance annulation

Une assurance annulation est proposée par le CNP. Elle est liée à une activité unique (stage) et permet le remboursement des produits et activités HORS LICENCE ET PASSEPORT VOILE FFV, pour une annulation non liée à un cas de force majeure, notifiée par écrit par courrier ou par mail au plus tard 7 jours avant la date prévue de prestation. :

- par e-mail : accueil@cnpenestin.com
- par courrier : CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN – PLAGES DE POUDRANTAÏS – 56760 PENESTIN

11. Caution

Une caution peut vous être demandée pour la location de nos combinaisons ou de nos supports (Kayak, Voile légère). La caution sera restituée en fin de navigation ou retenue en cas de dommage causé au matériel.

12. Relations clients

Toute réclamation ou suggestion relative à l'organisation ou au déroulement d'un stage ou d'une activité nautique doit être adressée, accompagnée des éventuels justificatifs, à l'attention du responsable des activités nautiques en précisant votre identité complète, le stage concerné, le lieu et la date :

Par courrier : CLUB NAUTIQUE DE PENESTIN – PLAGES DE POUDRANTAÏS – 56760 PENESTIN

Par mail : accueil@cnpenestin.com

A l'issue de cette opération et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours de notre part, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage en faisant référence au contrat souscrit par notre tête de réseau « Nautisme en Bretagne », dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

13. Informatique

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au secrétariat du CNP.

14. Photos et vidéos

Sauf avis contraire de votre part (des parents pour les stagiaires mineurs), les photographies ou vidéos prises durant les stages pourront être utilisées dans le cadre de la communication du CNP ou autres documents faisant la promotion de la Voile (catalogue, site Internet, affiches, newsletters...) ou dans un support de presse à l'exclusion des brochures commerciales, sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée au CNP.